L'an deux mille vingt et quatre, le vingt février à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur MORDANT Manuel, Maire.

Etaient présents : M MORDANT Manuel, Mme DURAND Solange, Mme DESLANDES Jennifer, Mme POSTEL Sandrine, M NOEL Stéphane, M TASSEL Stéphane, Mme LIENARD Cindy, M PATIN Bernard.

Absent : Mme ENDERLE Mathilde (donne procuration à Mme DESLANDES Jennifer)

Formant la majorité des membres en exercice
A été élue secrétaire : Mme LIENARD Cindy
Date de la convocation : 13 février 2024
Date d'affichage : 27 février 2024
Nombre de conseillers en exercice : 9
Présents : 8
Votants : 9

Délibération n° 1 : SIEGE 27 – Eclairage public isolé « Place de la Mairie »

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le SIEGE envisage d'entreprendre des travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité, d'éclairage public.

Conformément aux dispositions statutaires du SIEGE et aux règlements financiers dudit EPCI, la réalisation de l'opération est subordonnée à l'accord de la commune qui s'exprime sous la forme d'une contribution financière telle que détaillée dans la convention ci-après annexée.

Cette participation s'élève à :
- ✓ en section d'investissement: **3 000.00 €**
- ✓ en section de fonctionnement: **0.00 €**

étant entendu que ces montants seront ajustés sur la base du coût réel des travaux réalisés par le SIEGE dans la limite des montants indiqués ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise :
- ✓ Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière annexée à la présente,
- ✓ L'inscription des sommes au Budget de l'exercice, au compte 20415 pour les dépenses d'investissement (DP et EP), et au compte 61523 pour les dépenses de fonctionnement (FT),

Objet : Patrimoine

Eglise Saint Pierre
Monsieur le Maire informe que le dossier DETR a été déposé, et qu'à ce jour nous n'avons aucun retour.
Monsieur le Maire donne la parole à Mme DURAND, Adjointe au Maire, pour l'avancement des travaux de la sacristie :
- ✓ Consolidation du plancher, faire une demande de devis
- ✓ Chaux sur les murs, faire une demande de devis
- ✓ Remontage des meubles pour un montant de 2640 €, le conseil accepte

- ✓ Voir pour l'évacuation des eaux de pluie

Salle communale

Monsieur le Maire indique que le dossier de permis construire a été déposé. Concernant l'assainissement, un devis de 650 € a été signé pour la réalisation de l'étude, par la société TOPO Etudes.

Cloche de l'Eglise de Saint Léger sur Bonneville

Les travaux ont débuté, l'aménagement se fera sur le terrain derrière les colonnes de tri « route du Clos Bénard ».

Objet : Défense incendie

Monsieur le Maire avise du rendez-vous avec le lieutenant SCHLOSSER, pour la mise place de la poche sur le secteur de l'Eau Vive.

Objet : Questions diverses

Monsieur le Maire fait part :

- ✓ D'un projet pour le 80ème anniversaire du débarquement, « la forêt du souvenir », il est proposé aux communes de participer à l'achat d'arbres. Le Conseil souhaite acquérir 3 arbres pour un montant de 42 €, et autorise Monsieur le Maire à faire les démarches auprès de l'organisme.
- ✓ De l'entretien du terrain communal, il demande à Madame DESLANDES Jennifer, Adjointe au Maire, de faire actualiser le devis, qui sera étudié lors du prochain conseil.

La séance est levée à 21H00

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits